

Défense

Le fantôme du service militaire revient hanter la campagne présidentielle

Alors qu'une partie des politiques sont nostalgiques de la conscription, le retour à un service national obligatoire se heurterait à d'énormes difficultés, en particulier budgétaires.

Les faits — La 14^e Université d'été de la Défense, organisée par les commissions de la défense de l'Assemblée nationale et du Sénat, se tient à Palaiseau (91). Le thème retenu est « Préparer la guerre, conduire les opérations, gagner la paix ». En vue des élections de 2017, les candidats multiplient les propositions autour de l'engagement des jeunes sous diverses formes. L'Élysée devrait faire des annonces sur la « garde nationale » dans les prochaines semaines.

Nostalgie, nostalgie. Vingt ans après la fin de la conscription, Nathalie Kosciusko-Morizet, Arnaud Montebourg, Xavier Bertrand, Jean-Pierre Chevènement ou Marine Le Pen se prononcent en faveur du retour du service militaire obligatoire. D'autres, dont François Hollande et Nicolas Sarkozy, tentent de le réinventer sous diverses formes, dans l'idée que les recettes d'hier pourraient répondre aux nécessités d'aujourd'hui : cohésion nationale et brassage social, aide aux jeunes en difficulté ou lutte contre le terrorisme.

Les militaires observent cela avec circonspection, craignant des coûts faramineux. L'opinion, pourtant, y semble favorable. En 2015, un sondage Ifop/*Ouest-France* réalisé au lendemain des attentats indiquait que 80% des Français étaient pour un retour à la conscription (67% chez les 18-24 ans, principaux concernés). Et M6 diffuse une télé-réalité, « Garde à vous », singeant le service militaire...

Faute de conscrits, on parle désormais de « garde nationale ». En janvier, le chef de l'État en avait évoqué l'idée. Il y est revenu après les attaques de cet été. Il ne s'agit pas de créer une nouvelle institution, explique un proche du dossier : « Ce sera plutôt un label, un portail, un chapeau » recouvrant des dispositifs existants. En clair, de la com'.

Cette « garde nationale » sera le regroupement des réserves opérationnelles de la gendarmerie, de la police et des armées. Soit, en 2019, 84000 hommes et femmes, tous volontaires, 40000 relevant du ministère de la Défense et les autres de l'Intérieur, dont seulement 4000 pour la police nationale. Il s'agit d'un « stock théorique » et non pas de personnes disponibles à tout moment, à rapporter aux 460000 militaires, gendarmes et policiers professionnels.

Les réserves de la gendarmerie sont sans doute le meilleur exemple de ce qu'il est possible de faire - « un idéal du genre », estiment les **sénateurs Jean-Marie Bockel (UDI)** et Gisèle Jourda (PS) dans **un rapport** publié en juillet. Sur 26000 réservistes opérationnels, la gendarmerie est parve-

nu durant l'été à un potentiel de 12500 volontaires « prêts à », selon l'expression gendarmique. Chaque jour, « l'empreinte au sol », c'est-à-dire l'effectif réellement employé, a été de 4000 hommes et femmes (contre 1300 l'hiver et 2100 l'été les années précédentes). Les armées, elles, parviennent péniblement à déployer 500 réservistes chaque jour dans des missions de sécurité du territoire national, et en visent 700 à la fin de l'année et un millier en permanence en 2019.

Le succès de la gendarmerie s'explique par ses 3500 brigades qui permettent à chaque volontaire de servir à côté de chez lui. La formule intéresse par exemple les étudiants : à raison d'une vingtaine de journées par an en moyenne, c'est un petit boulot rémunéré environ 50 euros/jour et un plus sur un CV.

Avec la « réduction du format », il n'y a plus ni casernes, ni cadres pour accueillir des appelés. En 2008, Luc Ferry avait chiffré le coût d'un service obligatoire à environ 5 milliards par an, alors que le budget annuel de la réserve opérationnelle est actuellement de 127 millions.

Dans les armées, le système est plus lourd : le réserviste est rattaché à un régiment souvent loin de chez lui, il sert dans une unité constituée, avec d'autres réservistes qui doivent être disponibles en même temps que lui. Leurs missions sont celles de Sentinelle : gardes statiques et patrouilles en ville. Rien de très exaltant. Comme le pointe le rapport sénatorial, le système des réserves est « en deça des objectifs », avec 28000 réservistes opérationnels dans les armées ; « leur emploi est dépourvu d'une vraie doctrine et leur gestion complexe ». Quant à la réserve dans la police, elle consiste à rappeler des retraités volontaires pour donner un coup de main rémunéré aux ex-collègues.

Rien à voir avec un retour à la conscription, sachant qu'une classe d'âge, c'est 800 000 jeunes - on voit mal comment les filles pourraient désormais échapper à une obligation pesant sur les garçons. Certes, ce chiffre inclut des étrangers ou de jeunes inaptes, mais il s'agirait quand même de centaines de milliers de jeunes chaque année. Or en 2016, l'armée de terre doit faire un effort important pour former... 14000 engagés volontaires. Avec la « réduction du format » ces dernières années, il n'y a plus ni casernes, ni cadres pour accueillir des appelés. En 2008, l'ancien ministre de l'Éducation Luc Ferry avait chiffré le coût d'un service obligatoire à environ 5 milliards par an, alors que le budget annuel de la réserve opérationnelle est actuellement de 127 millions.

Cependant, il existe déjà de nombreuses formes de volontariats qui s'adressent soit aux jeunes en difficulté, soit à ceux qui veulent consacrer de leur temps au bien commun, sous l'uniforme ou dans le civil. Pour les premiers, ce sont le service militaire adapté (SMA) outre-mer, le nouveau service militaire volontaire (SMV) en métropole, pour à peine 1000 jeunes, ou les établissements d'insertion par

l'emploi (Epide) qui ne relèvent plus de la Défense (2600 places). Nicolas Sarkozy propose de mettre en place un service militaire type SMA-SMV obligatoire pour les décrocheurs de l'éducation, sans emploi, soit environ 60000 jeunes par an pour un coût de 400 millions. Cela paraît sous-évalué : le budget du SMA est de 200 millions pour dix fois moins de personnels.

Le service civique, lui, séduit plutôt des jeunes qualifiés. 120 000 places sont offertes cette année dans des associations ou des collectivités pour quelques mois, mais il s'avère difficile de trouver assez de places, sauf à se substituer des salariés. Sans le rendre obligatoire, François Hollande entend le « généraliser ». Mais ce n'est pas gratuit. En 2014, la Cour des comptes estimait que «100000 contrats représenteraient un coût pour l'État de l'ordre de 750 millions ». Pour une classe d'âge entière, ce serait donc 6 milliards par an. La conscription, civile et militaire, n'est sans doute pas prête d'être rappelée sous les drapeaux.